

Seizième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du « Dialogue 5+5 » en Méditerranée occidentale

Tunis, 22 octobre 2020

Déclaration de Tunis

La seizième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale 5 + 5 s'est tenue en visioconférence le 22 octobre 2020, sous la coprésidence de M. Othman Jerandi, Ministre des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de la République Tunisienne, et de M. Evarist Bartolo, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes de la République de Malte.

Ont participé à la réunion, M. Sabri Boukadoum, Ministre des Affaires Etrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Mme. Arancha González Laya, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères de la République Française, M. Luigi Di Maio, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale de la République Italienne, M. Mohamed Tahar Siala, Ministre des Affaires Etrangères de la Libye, M. Nasser Bourita, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger du Royaume du Maroc, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens à l'Extérieur de la République Islamique de Mauritanie, et M. Augusto Santos Silva, Ministre d'Etat et des Affaires Étrangères de la République du Portugal.

Ont également participé en qualité d'observateurs, M. Josep BORRELL, Haut Représentant de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique sécuritaire et Vice-président de la Commission Européenne, M. Nasser KAMEL, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, M. Taieb Baccouche, Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe, Mme Elisabeth GUIGOU, Présidente de la Fondation Anna Lindh et M. Pedro Roque, Président Emérite de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée et Président de la deuxième Commission Permanente de la Coopération Economique, Sociale et Environnementale.

Les Ministres se sont félicités des décisions prises lors de la 15^{ème} réunion des Ministres des Affaires Etrangères (La Valette, 18 janvier 2019) et de l'impulsion qualitative de cette réunion au processus de coordination et de concertation en Méditerranée occidentale.

Ils ont salué la tenue de cette conférence ministérielle sous la Coprésidence tuniso-maltese sur le thème « Ensemble pour la sécurité collective et le partenariat dans le bassin occidental de la Méditerranée ». La tenue de la conférence ministérielle coïncide cette année avec le 30^{ème} anniversaire du Dialogue en Méditerranée Occidentale « Dialogue 5+5 ».

Réaffirmant leur conviction quant au partage d'un destin commun, les Ministres ont renouvelé leur attachement aux valeurs de la démocratie, de la solidarité et de la coopération. Ils ont affirmé que le processus du dialogue en Méditerranée occidentale 5+5 peut contribuer, d'une manière très significative, au renforcement de la confiance mutuelle et de la coopération entre leurs pays.

Les Ministres ont réitéré que le Dialogue 5+5 constitue un noyau dur de la coopération euro-méditerranéenne en Méditerranée occidentale et un modèle de partenariat Nord-Sud à même de renforcer les complémentarités et les solidarités entre les deux rives de la Méditerranée occidentale, en réaffirmant le lien étroit entre la sécurité en Méditerranée et en Europe.

Ils ont mis en relief la résolution 2532 (2020), initiée par la Tunisie et la France, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 1^{er} juillet 2020, concernant la menace que constitue la pandémie du COVID-19 à la paix et à la sécurité internationales. Ils ont relevé l'importance cruciale qu'accorde cette résolution à la coopération et à la solidarité internationales pour que la communauté internationale puisse réussir à traiter cette crise mondiale sans précédent.

Les Ministres se sont félicités de la dynamique créée par le Sommet des deux Rives dans le bassin occidental de la Méditerranée lancée à la quinzième Réunion des Ministres des Affaires Etrangères tenue à La Valette en 2019. Reposant sur une approche participative et inclusive comme indiqué dans la Déclaration de La Valette, le Sommet des deux Rives de Marseille a associé la société civile et le secteur privé aux efforts visant à identifier les voies et moyens d'impulser une dynamique de coopération dans les domaines de l'économie, de la compétitivité, de l'environnement et le développement durable, de l'énergie, de l'éducation et la mobilité, de la jeunesse et de la culture. Les Ministres se sont également félicités des cinq forums préparatoires sur les principaux thèmes du Sommet : "Jeunesse, éducation et mobilité" (La Valette, avril 2019); «Économie et compétitivité» (Rabat, avril 2019); «Énergies» (Alger, avril 2019); "Environnement et développement durable" (Palerme, mai 2019) et "Culture, Media et tourisme", (Montpellier, mai 2019) et aussi le Forum pré-Sommet tenu à Tunis en juin 2019.

Les Ministres se sont accordés pour poursuivre le Dialogue des deux rives fondé sur la mobilisation des sociétés civiles et structurée par une dynamique de projets.

Les Ministres rappellent et encouragent le rôle des Parlements nationaux, ainsi que celui de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée, en contribuant à la sécurité collective en Méditerranée Occidentale à travers la diplomatie parlementaire.

Les Ministres ont ainsi échangé de manière approfondie sur les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence et ont convenu de ce qui suit :

Dialogue politique

Les Ministres plaident pour le renforcement de la concertation politique au niveau du Dialogue « 5+5 », cadre privilégié qui ne cesse de démontrer sa valeur ajoutée pour le raffermissement des liens de coopération et le rapprochement des points de vue des pays membres sur les différentes questions d'intérêt commun. Ils estiment, à cet égard, que le dialogue politique au sein de cet espace sous régional, constitue le moyen idoine pour la recherche de solutions adaptées et efficaces aux crises et autres foyers de tensions qui secouent la région et pour le développement et l'intensification des partenariats sectoriels en Méditerranée occidentale. Ils appellent, dans ce cadre, à la poursuite et à l'approfondissement du dialogue et de la concertation sur l'ensemble des questions d'intérêt commun en vue d'un rapprochement des positions et d'une plus grande cohésion des positions dans les fora régionaux et internationaux.

Les Ministres conviennent de poursuivre la coopération avec l'UE pour renforcer l'efficacité de la politique de voisinage, à en assurer la pérennité et la faire évoluer en fonction des nouvelles exigences post covid-19 sur la base des principes agréés depuis le lancement de cette politique. A ce titre, ils conviennent de la nécessité de créer des synergies idoines entre les programmes de relance socio-économiques proposés par l'UE au profit de ses Etats membres mais aussi au profit de son voisinage et la mobilisation de nouveaux moyens pour remédier aux conséquences de la pandémie à court et à long termes. Ils soulignent, également, l'importance de développer des partenariats novateurs dans des domaines à fort potentiel et qui ont confirmé leurs pertinence durant la récente crise, à l'instar des domaines du numérique, du développement durable et du renforcement de l'intégration des chaînes de valeur industrielle. Ils réitèrent, par ailleurs, l'importance de contribuer davantage à l'intégration régionale intra-maghrébine, pouvant contribuer à renforcer les programmes de coopération de l'UE avec les pays du Sud de la Méditerranée. A cet égard, ils réaffirment l'importance de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) dans l'édification de cette coopération.

Les Ministres soutiennent l'initiative prise par l'Union européenne d'organiser une réunion que l'Espagne accueillera le 26 novembre 2020 et qui a pour but d'enrichir la politique de voisinage Sud au profit d'un agenda positif favorisant notamment la diversification économique, l'innovation, l'économie circulaire et le développement durable, le développement numérique, la croissance verte, la jeunesse et l'inclusion sociale. Ils souhaitent la structuration d'un pacte méridional de l'Union européenne traduisant notre volonté pour une coopération plus ambitieuse.

Les Ministres saluent le rôle moteur de l'UpM, comme plateforme particulière de dialogue et de coopération régionale, rassemblant l'ensemble des pays méditerranéens et de l'Union Européenne. Ils soulignent l'importance pour le Secrétariat général de l'UpM de continuer ses efforts de renforcer la coopération et l'intégration régionale et l'invite à continuer à promouvoir des projets concrets et structurants se traduisant par un impact positif sur le quotidien des citoyens. A l'occasion de la célébration du 25^{ème} Anniversaire du Processus de Barcelone, dans le contexte du V^{ème} Forum Régional de l'UpM qui aura lieu en Espagne le 27 novembre 2020, les Ministres réaffirment leur attachement à ce cadre régional de dialogue et de coopération et réitèrent leur engagement à le renforcer davantage, en lui insufflant une nouvelle dynamique. Ils prennent note avec appréciation des efforts déployés par le Secrétariat de l'UpM pour consolider les synergies avec le « Dialogue 5+5 », y compris avec les autres entités euro-méditerranéennes, ainsi qu'avec les bailleurs de fonds régionaux et internationaux pour mobiliser les fonds nécessaires pour la réalisation des projets labellisés UpM.

Questions de sécurité régionale

Lutte contre le Terrorisme et la radicalisation

Les Ministres conviennent de promouvoir une approche coopérative et solidaire de lutte contre le terrorisme et plaident pour une prise en compte accrue de ses potentielles connexions avec le crime transnational organisé lié au trafic de tous genres, pour faire face aux réseaux criminels transnationaux qui tentent de profiter durant la période pandémique de nouvelles pistes d'activités illicites.

Exprimant leur préoccupation face au phénomène des combattants terroristes étrangers, à leur éventuel retour vers les pays d'origine, de transit, ou leur relocalisation vers des foyers de tension et la menace qu'il représente sur la sécurité et la stabilité dans la région, les Ministres encouragent l'échange d'informations, d'expériences et le renforcement des capacités, en matière de prévention de la radicalisation, de dé-radicalisation et de lutte contre l'extrémisme

violent et le terrorisme par les médias écrits et audiovisuels et dans l'espace cybernétique.

Dans ce contexte, ils saluent les initiatives et les efforts dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation, y compris ceux déployés dans le cadre du Global Counter-Terrorism Forum (GCTF), coprésidé par le Maroc, pourvoyant une plateforme multilatérale flexible et inclusive.

Les Ministres se félicitent de la signature de l'Accord entre le Maroc et l'ONU établissant un Bureau Programme de l'UNOCT pour le Contre-Terrorisme et la Formation en Afrique et expriment leur soutien à sa mission principale de renforcement des capacités.

Dans ce cadre, ils soulignent l'importance d'intensifier la coopération en matière d'échange d'informations et d'expériences à travers le développement de dispositifs de prévention et de coordination entre les différents services compétents de leurs pays.

Les Ministres sont convenus d'œuvrer en faveur d'une approche globale et concertée qui intègre les dimensions de justice, de sécurité et de développement économique et social, ainsi que le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. Ils réaffirment leur ferme condamnation de toute forme de traite humaine et leur détermination à combattre énergiquement ce phénomène qui porte atteinte à la dignité humaine.

De même qu'ils expriment leurs préoccupations à l'égard de toutes les formes de discrimination, de racisme et de xénophobie montant dans plusieurs régions du monde qui risque d'exacerber le rejet de l'autre et l'intolérance dans un monde en mutation et de plus en plus interdépendant.

Libye

Les Ministres réaffirment leur position en faveur d'une solution politique globale et pérenne à la crise en Libye, à travers un processus mené par les Libyens et pour les Libyens, à l'abri de toute ingérence étrangère, basée sur le dialogue inclusif et la réconciliation nationale dans le cadre de l'Accord politique signé à Skhirat (Maroc) le 17 décembre 2015 sous l'égide des Nations Unies et suivant les conclusions de la Conférence de Berlin, tenue le 19 janvier 2020. Les Ministres saluent les initiatives visant le rapprochement des différentes parties libyennes sous les auspices des Nations Unies et réaffirment l'importance du Groupe des pays voisins et des pays de la région dont l'implication positive dans la recherche d'une solution définitive constitue une garantie essentielle à l'aboutissement des efforts politiques visant le règlement global et durable de la crise libyenne.

Les Ministres réitèrent leur rejet de toute option ou solution militaire et de toutes les interférences étrangères en Libye et leur attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Libye, à sa souveraineté et à sa cohésion nationales ainsi qu'à la fondation d'institutions unies dont une armée nationale unifiée.

Ils se félicitent de la déclaration de cessez-le-feu annoncée simultanément par le Président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'Entente Nationale Fayez Al-Sarraj et le Président de la Chambre des Représentants, Aguila Salah en date du 21 août 2020 et de l'issue positive des pourparlers engagés récemment entre les parties libyennes qui ont eu lieu à Bouznika, à Genève, à Tunis, à Malte, à Ghardaka, à Montreux et à Alger en vue de reprendre le dialogue politique sous l'égide des Nations Unies. Ils se félicitent des résultats de la Conférence de Berlin.

Les Ministres apportent leur plein appui au processus de médiation mené par l'Organisation des Nations Unies et à la reprise des négociations et soutiennent les efforts de la mission d'appui des Nations Unies en Libye à cet effet. Dans ce cadre, ils encouragent instamment les parties libyennes à s'abstenir de toute action de nature à entraver le processus en cours et à poursuivre leur engagement pour un règlement politique rapide de la crise.

Les Ministres ont fait part de leur préoccupation face à la poursuite de la détérioration de la situation économique et humanitaire en Libye, qui s'est aggravée à cause du Covid-19 et exhortent la communauté internationale ainsi que les partenaires internationaux et régionaux de la Libye à soutenir les efforts des acteurs libyens pour faire face aux besoins socio-économiques de la population libyenne. Ils ont souligné leur inquiétude quant au crime transnational organisé, l'immigration irrégulière, ainsi qu'aux risques d'extension de la menace terroriste.

Sahel

Les Ministres suivent de près la situation dans la région du Sahel qui fait face à des défis structurels. Ils accordent une attention particulière à la paix, à la sécurité et au développement des pays du Sahel et dans la région euro-méditerranéenne confrontés à un manque de ressources. Ils considèrent que la stabilité dans la région méditerranéenne est étroitement liée à celle du Sahel. A cet égard, ils encouragent tous les efforts internationaux, régionaux et sous régionaux déployés pour renforcer la résilience et le développement durable dans cette région.

Les ministres se félicitent de la création de la coalition pour le Sahel, un cadre important permettant la mobilisation de la Communauté internationale pour contribuer à une réponse collective aux défis de la région du Sahel.

Ils réaffirment leur attachement à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel qui vise à s'attaquer aux problèmes structurels du Sahel qui rendent la région vulnérable aux conflits.

Les Ministres réaffirment leur attachement au règlement définitif de la crise malienne, dans le cadre de la mise en œuvre pleine et effective de l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation nationale au Mali et dans le respect de la volonté d'appropriation par les Maliens du processus de Dialogue national, de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire du Mali, ainsi que d'ouverture de perspectives réelles pour un développement inclusif. Les Ministres plaident et encouragent également une mobilisation continue de la Communauté internationale, des organisations régionales et des pays du Dialogue 5+5 pour les actions entreprises en vue d'assurer la stabilité et la sécurité au Mali ainsi qu'une transition civile apaisée au bénéfice du bien-être du peuple malien.

Les Ministres soutiennent les efforts déployés pour la sécurisation, la stabilisation et le développement sous régional et la lutte contre la pauvreté et le terrorisme, le crime organisé, le trafic illicite de tout genre et la traite des êtres humains. Les Ministres réaffirment que la communauté internationale gagnerait à rester consciente et mobilisée en faveur de la sécurité, la stabilité et le développement du Sahel. Dans le cadre de la mondialisation, l'instabilité au Sahel peut exacerber l'instabilité en Libye, et vice-versa, ainsi que dans la région méditerranéenne.

Les Ministres expriment leur préoccupation profonde au sujet de l'extension continue des menaces terroristes au Sahel et condamnent fermement les attaques terroristes qui ont ciblé les pays de la région, les populations civiles, les forces militaires et de sécurité locales et internationales ainsi que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Les Ministres expriment leur attachement à soutenir et renforcer la coopération avec les pays du Sahel notamment en matière de lutte contre le terrorisme, dans le respect du droit international humanitaire et des droits humains, et de prévention de l'extrémisme violent et la dé-radicalisation, notamment des plus jeunes générations, ainsi que de promouvoir la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme dans cette région.

Les Ministres se félicitent de la création de la coalition pour le Sahel, un cadre important permettant la mobilisation de la Communauté internationale et le rassemblement de tous les efforts et les initiatives pour donner une réponse collective aux défis de la région du Sahel.

Les Ministres enregistrent avec satisfaction les efforts en vue de concrétiser les promesses faites par les acteurs régionaux et internationaux dans le cadre du soutien aux priorités du G5 Sahel.

Processus de paix au Moyen-Orient

Les Ministres exhortent la communauté internationale à redoubler d'efforts pour la relance du processus de paix en vue d'une solution juste et durable, dans le cadre de l'initiative de paix arabe, basée sur le recouvrement des droits des palestiniens pour disposer d'un Etat souverain, indépendant et viable sur la base des frontières de juin 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Les Ministres considèrent que toute annexion de territoires palestiniens occupés depuis 1967 est illégale et constitue une violation du droit international et met en péril les fondations du processus de paix, rappelant leur engagement solide en faveur d'une solution à deux Etats négociée sur la base du droit international, de l'initiative arabe de paix (2002) et des résolutions pertinentes des Nations unies.

Les Ministres réaffirment leur appel à la levée immédiate du blocus imposé sur la population de Gaza et demandent l'arrêt définitif des colonies dans les territoires occupés ainsi que pour la protection de la population palestinienne.

Les Ministres ont exprimé leur rejet de toute action unilatérale qui pourrait altérer le statut juridique de Jérusalem, et ont souligné la nécessité de respecter les résolutions onusiennes y afférentes. Ils ont également réaffirmé leur ferme position quant à la nécessité de préserver le caractère spécifique multi-religieux, la dimension spirituelle et l'identité particulière de cette ville. A cet égard, ils ont salué le rôle du Comité Al Qods sous la présidence de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, et la signature par le souverain et le Pape François, le 30 mars 2019, de l'Appel d'Al Qods.

Syrie

Les Ministres ont déclaré suivre avec attention les pourparlers de paix inter-syriens conduits par le Représentant spécial du SG/ONU en Syrie, M. Geir O. Pedersen, et accordent leur plein soutien à ses efforts visant le règlement juste et durable de la crise en Syrie ainsi qu'à son appel en faveur d'une cessation des hostilités dans l'ensemble de la Syrie.

Les Ministres réitèrent leur attachement à une solution politique à la crise en Syrie conforme aux termes de la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies, seule à même d'assurer un règlement durable du conflit syrien et de créer les conditions d'un retour volontaire, sûr et digne des réfugiés. Ils appellent à un dialogue inclusif, représentatif de l'ensemble des composantes de la société syrienne et l'appropriation par le peuple syrien de cette solution, à même de préserver l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, sa souveraineté et son indépendance.

Les Ministres déplorent profondément la détérioration rapide de la situation humanitaire en Syrie. Ils appellent toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire et rappellent leur attachement à ce que les auteurs des violations et des abus des droits de l'Homme en Syrie rendent des comptes pour leurs actes.

Coopération économique et sociale

Les Ministres, conscients de l'interdépendance économique unissant les pays de la Méditerranée Occidentale, dans le contexte de la pandémie, appellent au développement et à l'intensification de la solidarité, de la coopération économique et sectorielle et le développement des investissements et des échanges commerciaux en vue de favoriser une relance mutuellement bénéfique.

Les Ministres qui accordent une importance particulière à la dimension du développement humain, économique et social dans la coopération en Méditerranée Occidentale, restent convaincus qu'il s'agit de l'approche la plus pertinente à long terme permettant de s'attaquer directement aux causes profondes des défis communs de sécurité, de stabilité et de migration dans l'intérêt des peuples de la région.

Les Ministres, conscients des défis économiques et sociaux communs auxquels font face les pays de la région, en particulier celui de surmonter l'impact négatif engendré par la pandémie, appellent à consolider la coopération économique et appuyer la dynamique de partenariat fondée sur la complémentarité, l'efficacité et l'équilibre des intérêts en vue de favoriser la relance économique post Covid-19.

Au niveau sanitaire, les Ministres soulignent l'urgence de la concertation et la coordination à travers la conduite d'initiatives concrètes face à l'ampleur des défis existants. Ils conviennent de l'importance de renforcer la coopération régionale pour garantir un accès universel et équitable aux équipements, aux traitements et au vaccin.

Les Ministres expriment leur volonté d’œuvrer pour soutenir et renforcer l’intégration économique et le développement durable en Afrique ainsi que la coopération UA-UE.

Jeunesse, éducation et mobilité

Les Ministres conscients que la jeunesse demeure au cœur de la coopération pour le développement, considèrent que les jeunes constituent une richesse et une solution aux défis de développement économiques dans la région, et soulignent l’importance de la formation professionnelle afin de faciliter leur intégration dans le marché du travail.

Les Ministres s’engagent à investir dans la jeunesse et soulignent l’importance d’initier des programmes en faveur de la jeunesse des deux rives de la Méditerranée, en coopération avec les organisations de la société civile, pour faire face aux dérives de la radicalisation, du racisme, de la xénophobie et de l’intolérance.

Les Ministres notent que les thématiques relatives à la jeunesse, à l’éducation, à la mobilité et à l’emploi dans la société sont d’une importance majeure, dont la prise en charge adéquate et compréhensive aura un impact positif direct sur l’avenir de la région.

Les Ministres expriment leur appui à la promotion et à la participation active au Programme Erasmus+ et au Corps Européen de Solidarité, comme instruments de contribution au développement de la coopération universitaire, de l’échange entre organisations de la jeunesse et de mobilité internationale des jeunes, étudiants et des personnes travaillant dans les secteurs de l’éducation et de la jeunesse dans l’espace méditerranéen occidental. Les Ministres saluent également la 4^{ème} réunion Ministérielle sur l’enseignement supérieur, la recherche et l’innovation qui s’est tenue à Rome en juin 2019.

Les Ministres ont souligné en particulier l’importance de la coopération sur les questions de jeunesse et souhaitent une participation plus active de la fondation Anna Lindh sur le suivi des engagements pris lors du Sommet des deux Rives et l’accompagnement des projets concrets retenus à cette occasion et portés par des acteurs des sociétés civiles méditerranéennes, composant le Comité des Cent.

Développement durable

Les Ministres réaffirment leur volonté de poursuivre leurs efforts pour la concrétisation d’un modèle de développement économique et social responsable,

résilient, inclusif et durable, en mettant l'accent sur les réalisations concrètes, aussi bien sur les questions économiques, sociales et environnementales.

Les Ministres expriment leur attachement à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable et la nécessité de mobiliser tous les moyens de financement permettant l'atteinte des Objectifs de Développement Durable par tous, notamment par les pays en développement. Dans le contexte du Covid-19, les Ministres estiment que la biodiversité devrait figurer dans l'agenda multilatéral, en tant que question prioritaire dans le cadre d'une action collective et solidaire susceptible de garantir un mode de vie humain sain et durable.

Les Ministres réaffirment leur engagement à promouvoir une économie verte et circulaire, les énergies renouvelables, et leur volonté de renforcer leur coopération dans ces domaines, en vue d'accélérer la transition énergétique, préserver l'environnement à travers une croissance verte bénéficiant aux populations de la région.

Partageant le constat de la forte vulnérabilité de la région méditerranéenne aux phénomènes des changements climatiques et de la désertification et leurs impacts négatifs sur les conditions de vie des populations de la région, notamment celles qui sont les plus exposées à la sécheresse, aux incendies et aux inondations, à la hausse du niveau de la mer et à l'acidification, les Ministres soulignent l'importance du renforcement des efforts de coordination et de coopération dans ce domaine, dans le cadre des engagements internationaux, réaffirmés lors du Sommet de Paris sur le Climat, du 12 décembre 2015 et la COP 22 de Marrakech, en novembre 2016. Les Ministres saluent également la première réunion Ministérielle sur la cohésion territoriale qui s'est tenue à Montpellier en avril 2019 et le 4^{ème} Med Think Forum tenue à Malte en juillet 2019.

Les Ministres prennent note avec intérêt l'initiative visant à élaborer un Plan d'action pour une Méditerranée exemplaire en 2030 et la perspective du « One Planet Summit » prévu en janvier 2021.

Migration et développement

Les Ministres saluent la tenue de la 8^{ème} Conférence Ministérielle sur la migration et le développement qui s'est tenue à Marrakech en mars 2020 et qui a permis d'aboutir à l'adoption d'une déclaration ministérielle et d'une feuille de route pour une coopération effective et solidaire sur les différentes dimensions de la migration.

Les Ministres réaffirment leur volonté de continuer à agir sur la base d'une approche globale, concertée, et équilibrée en matière de gestion de la question migratoire basée sur la responsabilité équitablement partagée et la solidarité agissante, la compréhension et la connaissance des tendances migratoires, la définition de véritables politiques nationales dans ce domaine, la facilitation de la mobilité et de la migration régulière, la lutte contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains, et le respect des droits des migrants.

Les Ministres saluent les efforts louables menés par certains pays de la sous-région dans la lutte contre les flux migratoires irréguliers et autres trafics illicites avec des moyens nationaux logistiques et financiers très limités.

Les Ministres ont examiné les différents défis posés par la migration irrégulière et la traite des personnes ainsi que leur impact sur les fondements de la sécurité, de la stabilité et le développement dans la région et dans le monde, en particulier dans le contexte sanitaire mondial actuel suite à la propagation de la pandémie du COVID-19.

Les Ministres ont souligné l'importance de continuer à préconiser une approche globale et cohérente à même d'appréhender ces phénomènes dans toutes leurs dimensions, en s'attaquant à leurs causes structurelles et polymorphes.

Ils ont, à cet effet, convenu de continuer à renforcer la lutte contre la migration irrégulière et les réseaux criminels de trafic de migrants et toutes les formes d'exploitation de migrants et de violation de leurs droits, en conformité avec les législations nationales et les principes du droit international et en plein respect des valeurs humanitaires et ce, dans le cadre d'une approche globale qui traite ce phénomène dans toutes ses dimensions.

Les Ministres ont aussi convenu d'assurer un traitement équitable aux migrants en situation régulière dans leur pays d'accueil, préserver leur dignité et assurer le respect des droits de l'Homme notamment, en ce qui concerne la lutte contre toutes les formes de discriminations, le racisme et la xénophobie, ainsi que l'égalité en termes d'accès aux services sociaux, à la formation professionnelle et au Droit du Travail aux migrants réguliers.

Les Ministres saluent la mise en place par l'Union Africaine de l'Observatoire africain des migrations basé à Rabat et dont la mission, reposant sur le triptyque « comprendre, anticiper et agir », est de collecter et analyser les données migratoires ainsi que de faciliter la coordination entre les Etats africains pour une gouvernance éclairée des migrations au niveau du continent africain. Ils expriment, à cet égard, leur disposition à lui apporter le soutien approprié pour mener à bien sa mission.

Coopération sectorielle et thématique 5+5

Les Ministres ont pris note avec satisfaction des résultats des rencontres ministérielles et sectorielles du « Dialogue 5+5 » qui se sont déroulées depuis la 15^{ème} réunion des Ministres des Affaires Etrangères (La Valette, 18 janvier 2019), et qui ont permis des échanges de connaissances et un partage des expériences, entre les participants des deux rives de la Méditerranée Occidentale, axés sur les différents domaines et priorités de coopération, en l'occurrence:

Première Réunion Ministérielle sur la cohésion territoriale (Montpellier, avril 2019).

4^{ème} Réunion Ministérielle sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (Rome, juin 2019).

8^{ème} Conférence Ministérielle sur la Migration et développement (Marrakech, mars 2020).

Réunion de formation 5+5 Défense (Malte, 11-14 mars 2019).

4^{ème} Med Think Forum (Malte, juillet 2019).

Réunion de formation 5+5 Défense (Malte, 10-12 mars 2020).

Prochaines Rencontres

Réunion des Ministres de la Défense (Malte, décembre 2020).

Réunion des Ministres de la Culture (Alger, décembre 2020 – à confirmer).

Réunion des Ministres des Finances (Malte, 2020, date à confirmer).

Réunion des Ministres des Transports (Malte, 2021).

Les Ministres remercient le Gouvernement tunisien pour son accueil de la Conférence de Tunis. Ils saluent le travail accompli par Malte durant sa coprésidence et acceptent avec plaisir la disponibilité de l'Espagne à prendre en charge la Coprésidence Nord du Dialogue pour les deux prochaines années.

La 17^{ème} réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale se tiendra en Espagne, sous coprésidence du pays hôte et de la Tunisie, Présidence sortante.

Tunis, le 22 octobre 2020